

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02427

Numéro SIREN : 830 107 900

Nom ou dénomination : VITA LIBERTE LA DESTROUSSE

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2023 sous le numéro de dépôt 16038

VITA LIBERTE LA DESTROUSSE

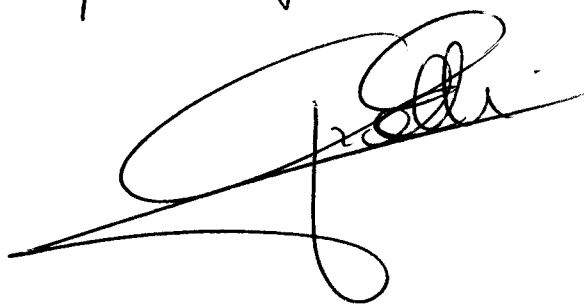
ROUTE DES VIGNERONS

13112 LA DESTROUSSE

SOMMAIRE

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat

✓ Certifiés conformes. Le président⁹⁷



ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)	1 000		1 000	1 000		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 500	3 500		830	830	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	26 276	14 774	11 502	7 857	3 645	46.39
	Autres immobilisations corporelles	84 308	64 897	19 411	27 551	8 141	29.55
	Immobilisations en cours	4 475		4 475		4 475	
	Avances et acomptes	7 917		7 917	9 929	2 012	20.27
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 900		5 900	5 900		
Total II		132 376	83 171	49 205	52 067	2 863	5.50
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	144		144		144	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	32		32	32		
	Autres créances	131 212	9 273	121 939	88 496	33 443	37.79
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				5 023	5 023	100.00
	Charges constatées d'avance (3)				3 337	3 337	100.00
	Total III	131 389	9 273	122 116	96 888	25 228	26.04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		264 765	92 444	172 320	149 956	22 365	14.91

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	2 000	2 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	6 376	36 168	29 792	82.37
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	20 364	29 792	9 428	31.65
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	15 988	4 376	20 364	465.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 111	9 444	3 333	35.29
	Concours bancaires courants	496		496	
	Emprunts et dettes financières diverses	335	335		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 005	58 485	1 520	2.60
	Dettes fiscales et sociales	89 386	68 064	21 322	31.33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		113	113	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)		17 891	17 891	100.00
	Total IV	156 333	154 332	2 001	1.30
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	172 320	149 956	22 365	14.91

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

156 333 154 332

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	250 430		250 430	140 537		109 894	78.20
Chiffre d'affaires NET	250 430		250 430	140 537		109 894	78.20
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			5 000	83 413		78 413	94.01
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				7 401		7 401	100.00
Autres produits			174	2		172	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			255 604	231 352		24 253	10.48
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			9 312	3 494		5 818	166.50
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			128 250	107 936		20 314	18.82
Impôts, taxes et versements assimilés			3 554	4 281		727	16.98
Salaires et traitements			47 286	38 725		8 561	22.11
Charges sociales			17 288	14 988		2 300	15.35
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 916	19 310		395	2.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10 150	10 147		3	0.03
Total des Charges d'exploitation (II)			234 757	198 883		35 874	18.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			20 848	32 469		11 621	35.79
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		519		252	268	106.21
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		519		252	268	106.21
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		7 101		575	6 526	NS
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		7 101		575	6 526	NS
2. Résultat financier (V-VI)		6 581		323	6 258	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		14 266		32 146	17 880	55.62
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 542		3 092	3 450	111.58
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		6 542		3 092	3 450	111.58
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		261		7 575	7 314	96.55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		183			183	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		444		7 575	7 130	94.13
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		6 098		4 483	10 580	236.02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				2 129	2 129	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		262 666		234 696	27 970	11.92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		242 302		204 903	37 398	18.25
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		20 364		29 792	9 428	31.65

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



Commissariat aux comptes
Audit contractuel
Conseil financier opérationnel

Vita Liberté La Destrousse

Décisions de l'associée unique du 30 juin 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Approbans Audit

Société de commissariat aux comptes inscrite près la cour d'appel d'Aix-en-Provence
Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros

525 098 786 RCS Marseille

22 boulevard Charles Moretti, 13014 Marseille | Tel. +33 (0) 486 010 793

www.approbans.com

Vita Liberté La Destrousse

Décisions de l'associée unique du 30 juin 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associée,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts en date du 16 mai 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Vita Liberté La Destrousse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Dans le cadre des dispositions de l'article L.123-16-1 du code de commerce et de l'ordonnance n°2014-86 du 30 janvier 2014, ces comptes ne comprennent pas d'annexe formelle mais une note complémentaire.

II. Fondement de l'opinion avec réserves

Motivation des réserves

Réserve pour désaccord (dépréciations des comptes courants et assimilés)

La société dispose d'une créance nette de € 98k envers la société mère et plusieurs sociétés sœurs et assimilées (dirigeant commun). Le nombre important de flux inter-compagnies, ainsi que le contexte qui reste fragilisé du fait des changements de comportement faisant suite au Covid, rendent difficile l'appréciation du caractère recouvrable de ces créances.

En conséquence, nous formulons une réserve relative à l'absence de dépréciation de cet actif net.

Réserve pour limitation (information figurant dans la note complémentaire)

Les informations contenues dans la note complémentaire susmentionnée ne sont pas suffisantes pour respecter les articles L.123-16 et L.232-1 du code de commerce, en particulier quant aux engagements (état des cautionnements, avals et garanties) donnés par la société. Cette même réserve est formulée depuis la certification des comptes clos au 31 décembre 2017.

Réserve pour désaccord (paiement aux tiers)

Nos travaux, réalisés sur base de tests, ont mis en évidence que des rémunérations ont été versées durant l'exercice 2022 sans contrat de travail ni contrat de mandataire social, pour un montant de 15 993 euros.

Une réserve similaire est formulée depuis la certification des comptes clos au 31 décembre 2020.

Réserve pour limitation (dettes fiscales)

La dette de Taxe sur la Valeur Ajoutée arrêtée au 31 décembre 2019 manque de supports justificatifs et n'a fait l'objet d'aucune régularisation au cours de l'exercice, son solde comptable restant inchangé à fin décembre 2022.

Cette situation liée aux déclarations de TVA des exercices antérieurs à fin 2019 avait fait l'objet d'une réserve dans nos précédents rapports sur les comptes annuels.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

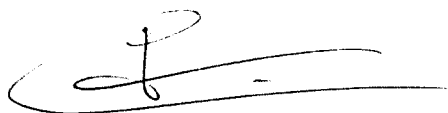
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des

circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 28 juin 2023

Le commissaire aux comptes



pour **Approbans Audit**, Pierre Chauvet

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)	1 000		1 000	1 000		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 500	3 500		830	830	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	26 276	14 774	11 502	7 857	3 645	46.39
	Autres immobilisations corporelles	84 308	64 897	19 411	27 551	8 141	29.55
	Immobilisations en cours	4 475		4 475		4 475	
	Avances et acomptes	7 917		7 917	9 929	2 012	20.27
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	5 900		5 900	5 900			
	Total II	132 376	83 171	49 205	52 067	2 863	5.50
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	144		144		144	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	32		32	32		
	Autres créances	131 212	9 273	121 939	88 496	33 443	37.79
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				5 023	5 023	100.00
	Charges constatées d'avance (3)				3 337	3 337	100.00
	Total III	131 389	9 273	122 116	96 888	25 228	26.04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	264 765	92 444	172 320	149 956	22 365	14.91

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	2 000	2 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	6 376	36 168	29 792	82.37		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	20 364	29 792	9 428	31.65		
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	15 988	4 376	20 364	465.34		
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Approbans Audit <i>Commissariat aux Comptes</i>						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 111	9 444	3 333	35.29		
	Concours bancaires courants	496		496			
	Emprunts et dettes financières diverses	335	335				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 005	58 485	1 520	2.60		
	Dettes fiscales et sociales	89 386	68 064	21 322	31.33		
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		113	113	100.00		
	Produits constatés d'avance (I)		17 891	17 891	100.00		
	Total IV	156 333	154 332	2 001	1.30		
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	172 320	149 956	22 365	14.91		

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

156 333

154 332

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	250 430		250 430	140 537		109 894	78.20
Chiffre d'affaires NET	250 430		250 430	140 537		109 894	78.20
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			5 000	83 413		78 413	94.01
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				7 401		7 401	100.00
Autres produits			174	2		172	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			255 604	231 352		24 253	10.48
Charges d'exploitation (2)							
Approbans Audit <i>Commissariat aux Comptes</i>							
Achats de marchandises			9 312	3 494		5 818	166.50
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			128 250	107 936		20 314	18.82
Impôts, taxes et versements assimilés			3 554	4 281		727	16.98
Salaires et traitements			47 286	38 725		8 561	22.11
Charges sociales			17 288	14 988		2 300	15.35
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 916	19 310		395	2.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10 150	10 147		3	0.03
Total des Charges d'exploitation (II)			234 757	198 883		35 874	18.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			20 848	32 469		11 621	35.79
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		519		252	268	106.21
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		519		252	268	106.21
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		7 101		575	6 526	NS
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		7 101		575	6 526	NS
2. Résultat financier (V-VI)		6 581		323	6 258	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		14 266		32 146	17 880	55.62
Produits exceptionnels						
		Approbans Audit				
		<i>Commissariat aux Comptes</i>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 542		3 092	3 450	111.58
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		6 542		3 092	3 450	111.58
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		261		7 575	7 314	96.55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		183			183	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		444		7 575	7 130	94.13
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		6 098		4 483	10 580	236.02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				2 129	2 129	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		262 666		234 696	27 970	11.92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		242 302		204 903	37 398	18.25
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		20 364		29 792	9 428	31.65

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 172 320.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 250 430.22 Euros et dégageant un bénéfice de 20 364.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Durant les années 2020 et 2021, le club de sport a subi des fermetures administratives dues à l'événement Covid-19. Ce qui avait fortement impacté les chiffres d'affaires 2020 et 2021. Nous pouvons constater en 2022 une augmentation du chiffre d'affaires de 109894€ soit plus de 78% d'augmentation par rapport à 2021.

A partir de septembre 2022, le chiffre d'affaires et le nombre d'abonnés ont atteint des niveaux comparables à 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Approbans Audit
Commissariat aux Comptes

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 500		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 950		9 326
Installations générales agencements aménagements divers	76 650		3 223
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 739		1 224
Immobilisations corporelles en cours			4 475
Avances et acomptes	9 929		2 917
TOTAL	108 268		21 165
Prêts, autres immobilisations financières	5 900		
TOTAL	5 900		
TOTAL GENERAL	117 668		21 165

Approbans Audit
Commissariat aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 500	3 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			26 276	26 276
Installations générales agencements aménagements divers		1 528	78 345	78 345
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 963	5 963
Immobilisations corporelles en cours			4 475	4 475
Avances et acomptes	4 929	0	7 917	7 917
TOTAL	4 929	1 529	122 976	122 976
Prêts, autres immobilisations financières			5 900	5 900
TOTAL			5 900	5 900
TOTAL GENERAL	4 929	1 529	132 376	132 376

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 670	830		3 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 093	5 681		14 774
Installations générales agencements aménagements divers	52 141	11 169	1 345	61 965
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 696	1 236		2 932
TOTAL	62 930	18 086	1 345	79 671
TOTAL GENERAL	65 600	18 916	1 345	83 171

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	830				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 681				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 169				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 236				
TOTAL	18 086				
TOTAL GENERAL	18 916				

Approbans Audit
Commissariat aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	2 172	7 101			9 273
TOTAL	2 172	7 101			9 273
TOTAL GENERAL	2 172	7 101			9 273
Dont dotations et reprises financières		7 101			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 900	5 900	
Autres créances clients	32	32	
Impôts sur les bénéfices	2 129	2 129	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 722	9 722	
Groupe et associés	43 723	43 723	
Débiteurs divers	75 638	75 638	
TOTAL	137 144	137 144	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	496	496		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 111	3 333	2 778	
Fournisseurs et comptes rattachés	60 005	60 005		
Personnel et comptes rattachés	3 772	3 772		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 723	40 723		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 877	43 877		
Autres impôts taxes et assimilés	1 014	1 014		
Groupe et associés	335	335		
TOTAL	156 333	153 555	2 778	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 333			

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Approbans Audit
Commissariat aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Non communiqué

Engagements reçus

Non communiqué

Intégration fiscale

La société Vita liberté La Destrousse a intégré un groupe d'intégration fiscale à partir du 1er janvier 2020.

La société mère du groupe est la société GE Vita Liberté.

L'intégration fiscale n'a aucune incidence sur le montant de l'impôt comptabilisé par la société au 31/12/2022.

La société bénéficiait d'un déficit reportable propre, antérieur à son entrée dans le périmètre d'intégration fiscale d'un montant de 22 214 euros. Ce déficit a été intégralement utilisé en 2022.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- SOLDE KD ELECTRO	6 535	77200000
- PARITARISME PAYER A L'AFDAS	7	77200000
Total	6 542	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES TVA 10.2022 ET 11.2022	261	67120000
- CESSION/REBUT IMMO.	183	67500000
Total	444	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant.

Approbans Audit
Commissariat aux Comptes

VITA LIBERTE LA DESTROUSSE
Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Route des Vignerons – 13112 LA DESTROUSSE
RCS MARSEILLE 830 107 900

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023**

[...]

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20.364 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 20.364 euros

Au poste Report à nouveau 20.364 euros
Qui passe de (6.376) euros à 13.988 euros

Solde : 0 euro

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 15.988 euros.

L'Associée unique constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

L'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue depuis la constitution de la société.

[...]

La société GE VITA LIBERTE
Représentée par Monsieur Emmanuel
GIOBBI
Président





Greffe du Tribunal de Commerce de
MARSEILLE
2 rue Emile Pollak
13006 MARSEILLE

Lettre Recommandée AR N° 1A 105 506
5061 7

Marseille, le 12 septembre 2023

N/Réf. : 015909 – APPROBATION DES COMPTES 2022 – VITA LIBERTE LA DESTROUSSE

Madame, Monsieur le Greffier,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt, les documents relatifs à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la société VITA LIBERTE LA DESTROUSSE, à savoir :

- Un extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire annuelle ;
- Les comptes annuels ;
- Le rapport du commissaire aux comptes ;
- Un chèque de 45,02 euros au titre des frais.

Je vous en souhaite une bonne réception et vous remercie par avance de bien vouloir m'adresser en retour le récépissé de dépôt ainsi que l'état des frais.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Greffier, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Alexandra MALY
a.maly@baffertmaly.com

PJ : Annoncées